

I. La critique hégélienne de la morale kantienne (citations)

A) La philosophie morale de Kant

1. Moralité et liberté

« De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même en général hors du monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une bonne volonté. » (Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*)

« Le concept abstrait de l'idée de volonté de volonté est, de manière générale, *la volonté libre qui veut la volonté libre.* » (Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §. 27)

2. Les mauvaises manières d'obéir à la raison : les impératifs hypothétiques

3. Les bonnes manières d'obéir à la raison : l'impératif catégorique

« Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature. » (Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*)

« Soit, par exemple, le cas suivant : quelqu'un détient un bien étranger qui lui a été confié, son propriétaire est mort et ses héritiers n'en savent rien et ne peuvent rien en savoir. [Ajoutons] que celui qui détient ce dépôt connaît (sans qu'il en soit responsable) un revers de fortune juste à ce moment, qu'il tombe dans une ruine totale et qu'il voit autour de lui sa famille, femme et enfants, désolée et accablée par le besoin et la misère dont il pourrait se tirer en un instant en s'appropriant cette mise en gage ; supposons qu'il soit philanthrope et charitable et que, à l'inverse, les héritiers soient riches, égoïstes, qu'ils vivent dans un luxe extrême et soient dépensiers au point qu'il vaudrait aussi bien jeter à l'eau ce surplus de fortune. Dans ces conditions, peut-on considérer comme permis de détourner ce dépôt à son profit personnel ? » (Kant, *Théorie et pratique*)

« Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de toute autre toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen. » (Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*)

B) La critique de Hegel

1. Le formalisme de la morale kantienne

« À l'eudémonisme dépourvu de tout point d'appui ferme en lui-même et ouvrant toute grande la porte à tout ce qui est bon plaisir et caprice, Kant a alors opposé la raison pratique et a par là exprimé l'exigence d'une détermination de la volonté qui fût universelle et qui eût pour tous le même caractère d'obligation » (Hegel, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, « Concept préliminaire », additif au §. 54).

« Autant il est essentiel de mettre en relief la pure autodétermination inconditionnée de la volonté en tant que racine de l'obligation [...] autant le maintien du point de vue simplement moral, qui ne passe pas au point de vue de l'éthicité, rabaisse ce gain au rang d'un *formalisme vide* et la science morale au rang d'un bavardage sur *l'obligation pour l'obligation*. En partant de ce point de vue, aucune doctrine immanente des obligations n'est possible ; on peut certes importer un matériau pris à *l'extérieur* et en venir par là à des obligations *particulières*, mais, à partir de cette détermination de l'obligation en tant qu'*absence de contradiction*, en tant que *concordance formelle avec soi* on ne peut pas passer à la détermination d'obligation particulières ; si un tel contenu particulier entre en ligne de compte pour l'agir, il ne réside pas plus en ce principe-là un critère pour savoir s'il est obligatoire ou non. Au contraire, toute manière d'agir contraire au droit ou à la morale peut de cette manière être justifiée. » (Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Remarque au §. 135)

2. L'ineffectivité de la morale kantienne

Mais le *Bien* – dans lequel est placé le but final du monde, est d'emblée déterminé seulement comme *notre* Bien, comme la loi morale de *notre* raison pratique ; de sorte que l'unité ne va pas plus loin que l'accord de l'état du monde et des événements du monde avec notre volonté. Outre que, même avec la position de cette borne, le *but final*, le *Bien*, est une abstraction sans détermination, comme aussi ce qui doit être un *devoir*. Plus précisément, face à cette harmonie, l'opposition qui dans le contenu de celle-ci est posée comme *non-vraie* est à nouveau reveillée et affirmée, de sorte que l'harmonie est déterminée comme quelque chose de seulement *subjectif*, - comme quelque chose qui *doit* seulement être, c'est-à-dire qui en même temps *n'a pas de réalité* ; - comme un *objet de foi* auquel appartiendrait seulement une certitude subjective, mais pas une vérité, c'est-à-dire *non pas* cette objectivité qui correspond à l'Idée. – Si cette contradiction paraître être recouverte, du fait que la réalisation de l'Idée est reportée

dans le *temps*, dans un avenir où l'Idée aurait aussi l'*être*, il faut dire qu'une condition sensible telle que le *temps* est bien plutôt le contraire d'une solution de la contradiction et que la représentation d'entendement correspondante, *le progrès à l'infini*, n'est immédiatement rien d'autre que la contradiction elle-même perpétuellement posée (Hegel, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, « Concept préliminaire », §. 60).

3. Moralité (*Moralität*) et éthicité (*Sittlichkeit*)

« *Moralité et éthicité*, qui d'ordinaire passent en gros pour synonymes, sont pris ici en un sens essentiellement différent. De temps à autre, la représentation paraît aussi les différencier ; le vocabulaire kantien se sert de préférence de la locution *moralité*, de même que les principes pratiques de cette philosophie se bornent tout à fait à ce concept ; ils rendent impossible le point de vue de l'éthicité, et vont jusqu'à anéantir expressément celle-ci et la scandaliser ». (Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §.33)